

COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 JANVIER 2015

A 18 h, l'Assemblée Générale commence par 1mn de silence en Hommage aux victimes de Charlie Hebdo.

— **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE** pour valider les nouveaux statuts rendus nécessaires par la démission du Président Christian Guérin.

Voici les modifications faites à l'**article 8** :

CONSTITUTION ADMINISTRATIVE

ARTICLE 8 : CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration élu parmi les membres adhérents, et par un Bureau élu au sein dudit Conseil. Le Conseil d'Administration représente les membres adhérents de l'Association, réunis en assemblée générale ordinaire. Les conseillers sont élus à la majorité simple des suffrages exprimés ; ils sont rééligibles. Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres :

Une direction collégiale ou Bureau, composé de trois coprésidents,

Un(e) délégué(e) à la trésorerie,

Un(e) délégué(e) aux travaux de secrétariat.

Le vote est le suivant : 0 contre , 1 abstention, adopté à l'unanimité .

Le Président déclare clôt l'A.G.O.

— **SUIVI D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE** (à 18 h 15)

à laquelle participaient Mme Catherine Lorin déléguée à l'éco-citoyenneté et M.Michel Blanchard délégué à l'environnement.

- Nombre de présences et de pouvoirs (soixante personnes au total).
- Lecture du rapport moral par le Président Christian Guérin (voir PJ). Voté et adopté à l'unanimité
- Lecture du rapport et bilan financier par le Trésorier Didier Saintomer (voir PJ). Voté et adopté à l'unanimité
- Lecture des projets par chaque pilote (voir PJ)
Groupe Noé, éco-mobilité, éco-territoire, panneaux pub, agriculture bio, protection animale, éco-eduquer, eaux et assainissement .
- Élection du nouveau Conseil d'administration.

Les personnes démissionnaires du CA sont : **Brigitte Lombart, Jean Pierre Farineau et Michel Gonçalves.**

Les trois nouvelles personnes candidats au CA sont : **Hervé Laurie, Claire Bettembot, Raymond Meneghello.**

Les membres renouvelables sont : **Louise Crovetti, Mic Discours, Hélène Garlin, André Jauneau, Annick Jean, Didier Saintomer.**

Vote »oui« à l'unanimité.

Sont élus :

Hervé Laurie, Claire Bettembot, Raymond Meneghello, Louise Crovetti, Mic Discours, Hélène Garlin, André Jauneau, Annick Jean, Didier Saintomer.

Administrateurs restants en poste :

Marie-Christine Lanaspèze, Florence Ayme, Lucette Terras, Denis Lacaille, Michel Dupont, Christian Guérin.

- Le CA se retire pour élire le nouveau bureau.
Voté « oui » à l'unanimité pour ce nouveau bureau.

Les 3 coprésidents élus sont:

Marie Christine Lanaspèze, Hervé Laurie, Denis Lacaille
la secrétaire **Annick Jean**, la secrétaire adjointe **Emilie Paepe**
le trésorier **Didier Saintomer**, le Trésorier adjoint **André Jauneau**

Lors d'une réunion interne, le CA désignera le rôle de chacun.

Fin de la réunion à 20 heure

La secrétaire de séance : Annick Jean.



RAPPORT MORAL EN FORME DE BILAN POUR L'ANNÉE 2014

Nous n'avons pas eu de résultat et d'avancée significatifs dans le courant de l'année 2014, cela par défaut de concertation et de réunion avec les élus, et aussi pour cause de campagne électorale, dans un premier temps.

Ensuite, il nous fut prétexté que les équipes municipales devaient se mettre en place, prendre connaissance des dossiers etc...

Aussi, ce n'est que lors des semaines prochaines que débiteront les premières réunions dans le cadre des « Commissions consultatives environnement et développement durable ».

Nous en parlerons tout à l'heure dans nos projets pour 2015

Par contre, au cours de l'année 2014, nos actions furent nombreuses et variées, nous avons peaufiné et renforcé notre organisation, mis en place des structures ou groupes de travail, avec des « pilotes » pour les manager.

Des objectifs ont été ciblés et hiérarchisés.

En concertation avec M. Sylvain CAMPOS, représentant le Maire, et au cours de la seule réunion de l'année, il fut décidé d'instaurer 3 thématiques :

- **Aménagement du territoire**, englobant les groupes de travail : éco-territoire, éco-mobilité et agriculture et bio.
- **Nuisances et police de l'environnement** comprenant : NOE, panneaux pub, et protection animale
- Enfin, **eaux et assainissement**.

Une autre thématique « **éco-éduquer** », ne devrait pas donner lieu à débat avec la municipalité. Elle s'autogère efficacement et a déjà un programme bien établi pour 2015. Les élus sont invités quand même à s'y intéresser et manifestement s'y intéressent.

- En 2014, ce même groupe éco-éduquer a rempli sa mission auprès des scolaires dans le cadre de la quinzaine de l'environnement, au printemps dernier.
- Le groupe NOE, pour nuisances des ondes électromagnétiques, a continué ses campagnes de sensibilisation et d'information auprès du public, soit dans les colonnes du Libre canard » soit en organisant une conférence-projection-débat à la chapelle des Pénitents blancs, en présence de géobiologues et d'un nombreux public.
- Le groupe panneaux pub a effectué un état des lieux sur le territoire de la Cove. Le Président de Paysage de France, M. Delahousse y a participé, et, au cours d'une conférence, a expliqué les démarches à suivre pour faire respecter la réglementation.
- La procédure est bien engagée.

Nous nous sommes fortement impliqué dans la campagne électorale en consultant tous les candidats, « Plus écolos que moi, tu meurs ! » titrions nous dans les colonnes du Libre canard.

En effet, ils ont pu dévoiler leurs ambitions en matière environnementale, leurs ayant accordé une page entière dans notre revue.

Le gagnant étant connu... nous attendons à présent la réalisation des promesses électorales,

Les écrits restent !

D'autres actions à mettre à notre actif :

- sondage pour une ville piétonne, avec arguments à l'appui dans notre Libre canard (piètre résultats), nous n'avons pu obtenir le soutien de la municipalité et...la mobilisation de nos adhérents.
- Tenue de stands lors de diverses manifestations : fête de l'environnement, fête du vélo, à la bio-coop l'Auzonne, et pour l'anniversaire de la bio-coop à l'hippodrome, au pôle santé, lors de la campagne électorale, à la journée des associations, stand d'information par le groupe NOE. De multiples occasions pour dialoguer et convaincre.
- Nous avons participé à une manifestation organisée à Coustellet par le Collectif vaclusien anti-Gaz de schiste, suite à la remise en cause de certaines abrogations de recherches dans le Vaucluse.
- La rédaction du Libre canard donne l'occasion à chaque « Pilote » de s'exprimer sur ses préoccupations et permet à nos lecteurs d'apprécier notre travail.
- Je dois souligner l'excellent travail de notre graphiste à qui nous remettons nos copies, elle s'efforce de rendre notre revue plus attrayante de par sa présentation. Ce fut un souhait exprimé par le C.A.
- Enfin, comme chaque année, nous nous retrouvons lors de quelques moments festifs à l'hippodrome St Ponchon pour notre repas annuel, et à la Roseraie pour notre traditionnel apéritif dînatoire de présentation des vœux de nouvel an.

D'autres « affaires » ont retenu notre attention :

- Aménagement de l'entrée EST de Carpentras, avec un projet urbain qui donne lieu à contre-verse.
- Tentative de déboisement du plateau de la Lègue, classé « zone verte » et « EBC » (Espace Boisé Classé).

Cela a donné lieu à différents courriers auprès des élus avec arguments à l'appui (affaire à suivre).

Courriers aussi auprès du Préfet pour contester le projet de canons à neige au Mont Serein, et sur l'affaire du « permis de Calavon » concernant les recherches de Gaz de schiste en Luberon.

J'ajouterai pour terminer, que j'ai beaucoup apprécié au cours de ces années d'actions, le respect mutuel et la tolérance qui s'est manifestée entre les différents groupes de travail.

Les priorités des uns n'étant pas nécessairement celles des autres, mais toutes les opinions ont pu s'exprimer, et nous arrivons à cohabiter.

Je souhaite donc que cet état d'esprit dure, loin des clivages politiques et des sensibilités diverses

Merci à tous !

Carpentras le 8 janvier 2015

Christian Guérin



GRUPE « NOE »

- Essais de protection de certains quartiers
- Ateliers découvertes pour les classes primaires en CM2
- Informations débats avec les lycéens et collégiens
- 2 nouvelles conférences
- Du Street Art avec l'association Tricadou
- Continuer la saga des ondes dans le canard avec une BD
- Organiser des soirées au café des citoyens au point de lumière
- Préparer avec la mairie une charte entre les opérateurs et la municipalité
- Un fascicule est en préparation présentant toutes les précautions à prendre dans chaque pièce de la maison
- Interview à la radio RTVFM
- Articles dans la presse

POUR «L'ÉCO-MOBILITÉ»

Lors de la réunion en Mairie, nous poserons plusieurs questions sur l'avenir des déplacements « doux ».

- Quel échancier pour les pistes cyclables de Carpentras ? avez-vous l'intention de les développer ?
- Envisagez-vous de réaliser un ou plusieurs «pédibus» pour desservir des établissements scolaires (priorité à la Cité verte) ?
- Évolution de la piétonnisation du centre ville après l'expérience de la zone 20.....

POUR «L'ÉCO-TERRITOIRE».

Nous nous intéresserons à plusieurs sujets

- Reprise du PLU et de son PADD par la nouvelle municipalité
- Projet d'agenda 21
- suivi PNR Ventoux
- Mise à l'étude d'un projet d'urbanisation cohérent pour l'entrée Est de Carpentras
- Aboutissement du projet d'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine
- Nous demandons un débat public, auquel nous participerons, au sujet de la ZAC des Croisières
- Quel aménagement pour le terrain de Mme REY (sous les platanes) ?
- Affaire de déboisement en zone EBC de la Légue. Quelle suite sera donner à cette affaire ?
- (possibilité d'un recours devant le Tribunal administratif).
- Celui du suivi des permis de construire qui ne donnent plus lieu à le délivrance d'un certificat de conformité. C'est la porte ouverte à toutes les maigouilles et les irrégularités.

GRUPE PANNEAUX PUB.

Un inventaire ayant été réalisé sur notre territoire, nous envisageons dans un premier temps de rédiger des fiches d'infraction de panneaux situés hors agglomération de Carpentras, puis de les transmettre à « Paysage de France ».

Ces derniers mettront le Préfet en demeure de les faire déposer sous peine de saisir le tribunal administratif de Nîmes.

Dans un second temps, et après en avoir débattu le lundi 16 février lors de la réunion « Commission nuisances et police de l'environnement », nous déciderons des actions à mener en ce qui concernent la seule commune de Carpentras.

GRUPE « AGRICULTURE ET BIO ».

- Devant l'échec de la précédente forme envisagée : Appel au monde Paysan (en conventionnel) pour les accompagner dans une démarche en Agriculture Bio afin qu'ils puissent approvisionner les cantines scolaires, leur ouvrant, ainsi, un marché nouveau..

Force est de constater, que, si nous voulons atteindre et respecter les directives ministérielles, il nous faut passer à une vitesse supérieure. La Ville de Carpentras doit s'impliquer d'avantage dans ce processus en créant une Régie Municipale avec, à sa tête, un homme orchestre volontariste, et compétent.

- Les Jardins Familiaux :

- Ce qui a été fait a été très positif. La prochaine évolution, serait une éducation au jardinage, sans pesticides ni engrais chimiques. Des cours pourraient être distillés par une personne compétente, une charte devrait être établie, ce qui nécessiterait des jardins différents :

- a) Pour une culture conventionnelle allant vers le raisonné.
- b) Pour une culture raisonnée allant vers le Bio.

GRUPE « PROTECTION ANIMALE »

Dans le cadre des thèmes à aborder lors des prochaines réunions de travail avec la mairie et partenaires, voici les sujets concernant l'activité de SOS Sacs à Puces : (association que le Comité écologique a accueilli et intégré, ce qui lui permet de siéger dans la commissions municipale « nuisances et police de l'environnement »

1 - Comme l'association sature d'année en année, en raison du nombre croissant d'animaux abandonnés, (chatons et adultes) de ceux non stérilisés, maltraités, (qui jusqu'à présent sont «stockés» aux domiciles des membres de l'association, sans possibilité de quarantaine pourtant obligatoire...) il devient plus qu'urgent qu'un **lieu soit affecté aux animaux en transit**. Explications: il s'agit d'accueillir des chats (chatons ou adultes) en attente de guérison et/ou d'adoption). En aucun cas ce lieu ne pourrait être considéré comme un refuge... ! Gestion par l'association.

2 - dans le cadre de la tenue de ses vide greniers, source financière appréciable, l'association recherche depuis plusieurs années un **local de stockage**....les services publics ou para publics locaux n'auraient-ils pas un espace fermé de 40/50m2 environ ? pour la cause animale ?

3 - l'association intervient depuis assez longtemps sur le terrain de Mme Magali Rey à Carpentras .

Des bribes d'informations diverses et variées sur la vente d'une grande partie de ce terrain circulent. SOS Sacs à Puces souhaite connaître les projets à court ou moyen terme sur cette parcelle.

le, compte tenu des répercussions qu'ils peuvent entraîner sur les populations de chats existantes d'une part, et du projet ci-après d'autre part.

4 - un projet de dispensaire pour animaux se dessine, suite aux demandes récurrentes de la population, et aux constats effectués par l'association en termes de besoins élémentaires pour les consultations et soins vétérinaires, sans parler des stérilisations....!

5 - Enfin, sur un plan plus général, l'association propose qu'une large collaboration soit mise en place entre les services publics, la Spa, les vétérinaires et Sacapuces (qui centralise les demandes des habitants via les personnes-relais des quartiers, et autres communes de la Cove).

6 - En dehors des activités de l'association « sac à puces », des membres de la protection animale avaient envisagés de contacter les instances, députés, parlementaires divers, afin de solliciter la mise en place d'une réglementation sur l'étiquetage des viandes, précisant la méthode d'abattage.

Celle-ci devant être conforme à la loi, c'est à dire après étourdissement.

GRUPE « ÉCO-ÉDUQUER » :

Comme chaque année maintenant depuis avril 2010, nous proposons aux classes de CM1 et CM2 des écoles de Carpentras une séance d'éducation à l'écologie. En 2015 ce sera sur le thème « L'air que nous respirons ; les pollutions, ses causes et ses conséquences ; comment agir pour un meilleur air ».

Cela se répartira sur la quinzaine entre le 23 mars et le 3 avril inclus, à raison d'une séance d'une heure et demie pour deux classes, chaque jour de la semaine scolaire, soit le matin soit l'après midi sauf les mercredis, à la maison du Département.

Cette année nous espérons recevoir aussi des classes de quelques communes de la COVE, ou d'autres, afin de les faire profiter de cette action. Nous avons joint : Aubignan, Beaumes de Venise, Loriol du Comtat, Mazan, Saint Didier, et Monteux. Reste le coût du transport en car pour ces enfants. Une demande de subvention a été faite à la CoVE qui nous l'a refusée, faute de crédits et parce que le financement de ce projet est hors de ses compétences. Monteux propose une salle avec un équipement audio-visuel et que nous nous rendions sur place.

Chaque année nous affinons les choses, favorisant maintenant la rencontre directe avec les enseignants pour leur présenter l'action, et proposant aux élèves des supports vidéos les plus adaptés possibles et qui permettent des échanges avec eux. Nous remettons aussi aux maîtres un ou des documents rendant possible la reprise et la poursuite du sujet avec leurs élèves

On organisera un spectacle sur ce thème, avec les familles, le samedi 28 mars (à la Maison du Département)

La nouvelle municipalité de Carpentras s'intéresse à ce projet.

L'action est toujours prévue avec les Inspecteurs et Conseillers pédagogiques de l'Education Nationale.

GRUPE : EAUX ET ASSAINISSEMENT :

*Une information des adhérents sur la compréhension de la tarification de l'eau, les critères de qualité de l'eau, la lecture d'une facture d'eau, les textes régissant depuis 2012 l'assainissement individuel, que faire en cas de litige (suite à fuites d'eau par exemple).

*présentation aux adhérents et aux élus du contrat de l'eau potable et du règlement de service signés en 2012 par le Syndicat des eaux Rhone-Ventoux, et notamment : quelles sont les clauses abusives du règlement au regard de la

loi ? quelles clauses peut-on espérer renégocier ?

*Faire avancer l'idée d'une véritable instance d'arbitrage pour les litiges entre Sdei et usagers. La Sdei menace chaque fois les usagers de couper l'eau, et les usagers sont toujours perdants lorsqu'il y a litige alors qu'ils sont souvent dans leurs droits.

* Voir avec les élus les modalités d'exercice d'un véritable contrôle sur la délégation de service public Assainissement collectif, qui est prévu par la loi (articles R2222-1 à 2222-6 du CGCT), notamment le contrôle des comptes délégués, contrôle qui ne devrait pas se limiter à la communication des tableaux de chiffres et coûts invéri-

fiables fournis par la Sdei.

Enfin, nous présenterons nos vœux aux élus lors de notre traditionnel apéritif dînatoire.

Celui ci se déroulera le jeudi 22 janvier, au château de la Roseraie de Carpentras.

Soyez présents dès 17h45.

Comme d'habitude, nous demandons à chacun d'apporter un « petit quelque chose ».

Le comité écologique fournissant toutes les boissons.



BILAN FINANCIER 2014

RECETTES	
cotisations adhérents	2 796,80 €
repas de juin 2014	1 308,00 €
recettes manifestations	1 500,00 €
recettes de publicité	540,00 €
collectif gaz de schiste	533,89 €
TOTAL	6 678,69 €

DEPENSES	
petit outillage	186,96 €
fournitures de bureau	510,65 €
assurances	86,19 €
documentation générale, abonner	20,00 €
déplacements	50,00 €
réception et A.G.	1 142,78 €
affranchissement, timbres	204,12 €
cotisation FNE 84	150,00 €
frais manifestations	1 459,32 €
frais bancaire	23,68 €
collectif gaz de schiste	570,00 €
traitement informatique, reprogra	1 120,00 €
TOTAL	5 523,70 €

BILAN 2014 1 154,99 €

